
Mémoire du Président**Proposition de financement additionnel en faveur de la****République du Burundi****Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi**Numéro du projet: 2000001145

Cote du document: EB 2024/LOT/P.10

Date: 31 juillet 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesure à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 70.

Questions techniques:**Sara Mbago-Bhunu**

Directrice régionale

Division Afrique orientale et australe

courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

Dagmawi Habte-Selassie

Directeur de pays

Division Afrique orientale et australe

courriel: d.habte-selassie@ifad.org

Table des matières

Carte de la zone du projet

Résumé du financement

I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	5
III. Gestion des risques	9
A. Risques et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	10
IV. Exécution	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	10
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	11
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VI. Recommandation	12

Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet

Directrice régionale:	Sara Mbago-Bhunu
Directeur de pays:	Dagmawi Habte-Selassie
Responsable technique:	Jonathan Agwe
Responsable des finances:	Prudence Wongbi Sangnyuykewir
Spécialiste climat et environnement:	Marie-Ange Kigeme
Juriste:	Michele Totah

Carte de la zone du projet



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.
 Source: FIDA | 03/05/2024

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Bénéficiaire:	République du Burundi
Organisme d'exécution:	Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
Coût total du projet:	68,488 millions d'USD
Montant du financement initial du FIDA:	17,95 millions ¹ de DTS (équivalant approximativement à 24,9 millions d'USD au moment de la conception)
Conditions du financement initial du FIDA:	Don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette
Montant du financement additionnel du FIDA:	19,379 millions d'USD
Conditions du financement additionnel du FIDA:	Don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette
Contribution initiale du bénéficiaire:	2,605 millions d'USD
Contribution additionnelle du bénéficiaire:	0,648 million d'USD
Contribution initiale des bénéficiaires:	11,070 millions d'USD
Contribution additionnelle des bénéficiaires:	9,851 millions d'USD
Montant du financement climatique additionnel apporté par le FIDA:	0,875 million d'USD
Institution coopérante:	FIDA

¹ Équivalant à 23,6 millions d'USD au 1^{er} juillet 2024.

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. La République du Burundi est un pays enclavé à faible revenu d'Afrique de l'Est, dont 80% de la population est employée dans l'agriculture. Selon les données de la Banque mondiale, son produit intérieur brut par habitant est de 259 USD (2022), et 62% de sa population vit en situation de pauvreté (2020). L'indice de développement humain du Burundi de 0,42 le place en 197^e position sur 204 pays (2022).
2. Selon un rapport de la Société financière internationale publié en 2022, la Banque de la République du Burundi a constaté un taux d'inclusion financière à 21%, ce qui témoigne de besoins importants et d'une grande marge d'amélioration de l'inclusion financière de la population globale.
3. Le Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi (PAIFAR-B) a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA, par défaut d'opposition, le 2 septembre 2017 (EB 2017/LOT/P.8).
4. L'accord de financement, signé le 3 octobre 2017 pour un montant total de 17,95 millions de DTS, soit environ 24,9 millions d'USD au moment de la conception, est entré en vigueur le 29 janvier 2018. La date d'achèvement est prévue pour le 31 mars 2025 et la date de clôture est fixée au 30 septembre 2025.
5. Le coût total initial du projet au moment de la conception était de 38,61 millions d'USD, dont le FIDA finançait 24,94 millions d'USD, soit 64,6%, par un don (2000001940), tandis que l'État contribuait à hauteur de 2,60 millions d'USD (6,7%), les institutions financières partenaires à hauteur de 8,95 millions d'USD (23,2%) et les bénéficiaires à hauteur de 2,13 millions d'USD (5,5%).
6. Le financement additionnel relatif à la reproduction à plus grande échelle est de 19,38 millions d'USD. L'allocation totale au titre du Système d'allocation fondé sur la performance dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA était de 44,379 millions d'USD, l'allocation restante étant de 19,38 millions d'USD.

B. Description du projet initial

7. Le PAIFAR-B a pour objectif global de contribuer à la réduction durable de la pauvreté au Burundi.
8. L'objectif de développement du PAIFAR-B est de renforcer l'inclusion financière des populations rurales (producteurs, organisations de producteurs et les plus vulnérables, y compris les femmes, les jeunes et les microentrepreneurs), agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers.
9. Le projet comprend trois composantes: i) contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière; ii) renforcer l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées; iii) coordination du projet.
10. Les deux principaux résultats escomptés sont: i) l'actualisation et l'opérationnalisation d'une stratégie nationale d'inclusion financière; ii) l'inclusion effective des groupes cibles dans le secteur de la finance rurale.
11. En juin 2024, le taux de décaissement des fonds apportés par le FIDA était de 99,6% (17,88 millions de DTS), une dernière demande d'avance devant être présentée au troisième ou quatrième trimestre de 2024. Cette dernière avance couvrira la majeure partie du solde de 0,071 million de DTS (environ 0,647 million d'USD). Des décaissements annuels moyens de 5 millions d'USD entre 2024 et 2025 suffiraient à couvrir le financement additionnel.

12. Le taux global d'exécution matérielle est d'environ 70%, et devrait au rythme actuel atteindre environ 100% d'ici à la date d'achèvement initiale.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

13. Le financement additionnel se justifie par le statut du PAIFAR-B, principal projet de finance rurale du portefeuille du FIDA au Burundi et source de services financiers à des bénéficiaires d'autres projets du FIDA du fait de l'approche programmatique. De plus, les services financiers, en particulier la ligne de crédit à l'intention des coopératives et des petits exploitants, sont de plus en plus demandés par le groupe cible du FIDA.
 14. Le financement additionnel permettra d'élargir à de nouvelles zones le projet, qui prendrait ainsi une portée nationale, et de cibler davantage de bénéficiaires afin de répondre à cette demande croissante. Il s'agit aussi de reproduire certaines activités en cours pour consolider les résultats obtenus et de développer de nouvelles activités pour pérenniser non seulement des interventions du PAIFAR-B, mais l'ensemble du portefeuille du FIDA.
 15. Enfin, le financement additionnel élargirait un projet performant, dont les activités ont toutes les chances d'être exécutées d'ici à la date d'achèvement, et dont surtout l'objectif de développement devrait être réalisé à cette date (mars 2025).
 16. Le projet a atteint 105 000 personnes en tout, dont plus de 96 000 ont indiqué avoir eu accès à un crédit et plus de 71 000 personnes ont indiqué avoir eu accès à des services d'épargne à la suite des interventions du projet. En outre, le projet a contribué à améliorer de 129% les revenus quotidiens moyens des ménages bénéficiaires, contre une hausse de 45,1% pour les ménages non bénéficiaires au cours de la même période. Dans le même ordre d'idées, le projet a atteint son objectif global, puisque le taux de pauvreté, à savoir le pourcentage de personnes vivant avec moins de 3 000 francs burundais (BIF) par jour, a reculé dans les zones cibles, où il est passé de 98,1% à 91,1% parmi les bénéficiaires (la cible étant fixée à 93,1%), contre 96,6% parmi les non-bénéficiaires.
 17. Le projet a également eu pour effet, grâce au renforcement des capacités, d'améliorer l'inclusion financière globale dans la zone concernée, puisqu'il s'est accompagné d'une considérable augmentation du volume de crédits octroyés par les institutions de microfinance (IMF) partenaires (environ 6,7 millions d'USD), mais également de la qualité des portefeuilles. Plus précisément, le taux de défaut (soit la proportion de crédits non remboursés), qui était de 16% en début de projet, a baissé pour atteindre 11% à mi-parcours. C'est particulièrement vrai des jeunes, chez qui le recul est considérable (67% contre 4%), et des femmes (31% à 7%).
 18. La satisfaction des clients des prestataires de services financiers s'est elle aussi beaucoup améliorée à plusieurs égards et l'appui institutionnel aux coopératives a par ailleurs eu pour effet d'améliorer leur gouvernance et ainsi de leur faire obtenir un volume de crédits plus important.
 19. Le financement additionnel vise à étendre ces bénéfices à de nouvelles zones et bénéficiaires.
- Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA**
20. Conformément aux engagements en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:
 - incluant un financement climatique.

21. **Genre et inclusion sociale.** En 2022, l'indice d'inégalité de genre du Burundi était de 0,499, ce qui en fait le 128^e pays sur 166. Les normes et valeurs sociales dominantes, notamment les rôles et responsabilités traditionnels, restreignent souvent l'accès des femmes aux ressources, le contrôle qu'elles peuvent exercer dessus, leur marge de décision, leur capacité à fixer des objectifs et à agir en conséquence et leur influence sur les décisions prises dans leur ménage ou leur groupe.
22. Pour ce qui est de l'inclusion sociale, la minorité batwa fait partie de la population la plus pauvre. Il convient également de prendre en compte les personnes handicapées ou les personnes déplacées.
23. Des cours de culture financière et d'alphabétisation sont prévus, essentiellement à l'intention des femmes; les IMF devront veiller à ce qu'une partie de la ligne de crédit soit réservée à des ménages dirigés par une femme. L'équipe du projet travaillera en collaboration étroite avec la Banque d'investissement et de développement pour les femmes dans le but d'aider des femmes à remplir les conditions d'accès à la ligne de crédit et de donner à la banque les moyens d'atteindre les femmes en milieu rural et de leur venir en aide.
24. **Jeunes et enjeux nutritionnels.** Le poids de la jeunesse dans la démographie burundaise incite à soutenir les efforts déployés par les autorités publiques pour faire participer cette tranche d'âge à la modernisation et à l'intensification de l'agriculture et, pour ce faire, donner aux entreprises agricoles un environnement plus propice et améliorer le rendement, la production et la résilience des filières. Les jeunes contribuent également à réduire la malnutrition. La prévalence de la malnutrition chronique au Burundi est la plus forte au monde, les répercussions économiques étant estimées à 102 millions d'USD par an. La malnutrition infantile est élevée: 54% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance.
25. Le financement additionnel du PAIFAR-B devrait également bénéficier aux jeunes, à qui il donnerait accès à des crédits leur permettant d'investir dans leurs activités économiques. Plus particulièrement, les jeunes ruraux formés dans les incubateurs bénéficiant de l'appui du FIDA et d'autres partenaires devraient obtenir des crédits de la part d'IMF et de banques partenaires. En outre, le financement additionnel profitera à la Banque d'investissement pour les jeunes.
26. **Environnement et climat.** Selon l'indice mondial d'adaptation Notre-Dame (ND-GAIN, 2021), le Burundi se classe 169^e sur 185 pays. Le Burundi est vulnérable à un ensemble de menaces environnementales et climatiques. Les risques naturels les plus communs sont les inondations et les sécheresses, suivies par les tempêtes et les glissements de terrain. Des perturbations climatiques ayant donné lieu à de longues sécheresses ou à des pluies torrentielles ont été observées ces dernières années.
27. Grâce au financement additionnel, le PAIFAR-B incitera les institutions financières partenaires à « verdir » leurs portefeuilles soit par des formations, soit par la promesse d'avantages financiers en cas d'investissement climato-compatible.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

28. Le financement initial ciblait les zones rurales de 14 provinces sur 18; le financement additionnel étendra le projet à 17 provinces, autrement dit à tout le pays exception faite d'une zone.
29. Les groupes cibles, sans changement, resteront les IMF partenaires, les coopératives agricoles et les petits exploitants agricoles individuels souhaitant accéder à un crédit pour des activités productives. Le financement additionnel supposera également un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et à d'autres acteurs des chaînes de valeur, tels que les négociants et les transformateurs. Le projet ciblera 55 000 ménages supplémentaires, dont

38 500 petits exploitants agricoles, 5 000 ménages ayant des activités génératrices de revenus, 3 500 jeunes microentrepreneurs, 7 500 personnes supplémentaires en situation de vulnérabilité par l'intermédiaire de groupes d'épargne et 500 PME. Le financement additionnel permettra d'établir une relation avec neuf IMF supplémentaires.

C. Composantes, résultats et activités

30. Toutes les composantes et activités du PAIFAR-B seront reproduites et développées et comporteront quelques réajustements et ajouts mineurs.
31. **Composante 1. Contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière.** Le financement additionnel vise à étendre l'appui institutionnel déjà offert à la banque centrale et au Réseau des institutions de microfinance (RIM). Concernant la banque centrale, la composante sera axée sur l'exécution de la stratégie nationale d'inclusion financière et l'adaptation des cadres réglementaires existants, l'objectif étant de mieux tenir compte de l'évolution de l'environnement technologique (transformation numérique). Concernant le RIM, la composante sera axée sur le renforcement de sa capacité à assurer des formations et à fournir d'autres services s'adressant aux IMF.
32. Dans ce contexte, le financement additionnel fera progresser les interventions en ouvrant la possibilité de nouvelles activités fondées sur ce qui a déjà été accompli. Il s'agirait notamment de: i) financer un comité de suivi, qui sera chargé de suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière; ii) créer un centre de gestion des risques et le doter des outils nécessaires afin d'améliorer la collecte de données et la surveillance du secteur financier, concrètement en assurant que la banque centrale puisse collecter et diffuser des données sur les profils de crédit des institutions financières et des emprunteurs individuels; iii) actualiser la réglementation pour tenir compte des évolutions technologiques; iv) aider le RIM à créer une académie de formation en microfinance, qui assurera des formations spéciales sur l'inclusion financière; v) financer la formation des formateurs du RIM afin de renforcer leur capacité à assurer des formations pour les IMF.
33. **Composante 2. Renforcer l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées.** Cette composante visera à continuer de soutenir directement l'accès aux services financiers par la fourniture d'un appui institutionnel aux IMF et aux coopératives, et par la mise à disposition d'une ligne de crédit. Le financement additionnel coïncidera toutefois avec quelques changements, le contexte ayant évolué depuis la conception du financement initial du fait aussi des résultats obtenus dans le cadre du PAIFAR-B lui-même. Ces changements incluent:
- une plus grande importance accordée à la transformation numérique et à la sensibilisation pour tout ce qui est de l'appui aux IMF;
 - la création d'un modèle reposant sur la formation au développement commercial, en ce qui concerne l'appui aux coopératives;
 - de nouvelles activités de mise en marché dans le cadre de l'approche axée sur les chaînes de valeur;
 - une insistance accrue sur la gestion des risques agricoles par l'entremise de régimes de microassurance et de l'utilisation d'outils numériques (Agricoach);
 - une ligne de crédit supplémentaire pour les banques et les PME (différente de celle consacrée aux IMF et aux coopératives) et un nouveau fonds de garantie;
 - la mise en place d'un modèle de progression, prévoyant l'aide à la création de groupes de caution solidaire et une alphabétisation de base, par opposition aux transferts monétaires inconditionnels via le mécanisme d'accompagnement et soutien inclusif prévus avec le financement initial.

34. **Composante 3. Coordination du projet.** Cette composante, qui concerne, à des fins de gestion saine et transparente, la centralisation de la coordination et des fonctions administratives, financières et de passation des marchés, sera reconduite plus ou moins en l'état. Le financement d'études thématiques supplémentaires est envisagé pour renforcer les aspects liés à la gestion des savoirs dans le cadre du projet.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

35. Le coût total du projet, incluant le financement initial et le financement additionnel, est estimé à 68,488 millions d'USD, comme le montre le tableau 1. Le tableau 2 présente la répartition actualisée du coût du projet par composante et par source de financement. Le tableau 3 présente les estimations des coûts par catégorie de dépenses.
36. Toutes les composantes du projet relèvent partiellement du financement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 875 000 USD, qui proviennent intégralement du financement additionnel.

Tableau 1

Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Don du FIDA	24 935	19 379	44 314
IMF et banques	8 945	7 850	16 795
Bénéficiaires	2 125	2 000	4 125
Bénéficiaire	2 604	648	3 253
Total	38 609	29 878	68 488

* Voir les tableaux 1 et 2 figurant dans le document EB 2017/LOT/P.8 pour une ventilation détaillée.

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'USD)

Composante	Financements additionnels									
	Don additionnel du FIDA		IMF et banques		Bénéficiaires (espèces)		Bénéficiaire (espèces)		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière	1 641	98,4	-	-	-	-	25	1,6	1 586	5,3
2. Renforcer l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées	14 984	60,3	7 851	31,6	2 000	8,0	17	0,1	24 852	83,4
3. Coordination du projet	2 754	82,0	-	-	-	-	606	18,0	3 361	11,3
Total	19 379	64,9	7 851	26,3	2 000	6,7	648	2,2	29 878	100,0

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Financements additionnels									
	Don additionnel du FIDA		IMF et banques		Bénéficiaires (en espèces et en nature)		Bénéficiaire (en espèces et en nature)		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dépenses d'investissement										
I. Équipement et matériel	425	95,06	-	-	-	-	22	4,94	447	1,50
II. Conseil	7 170	79,37	1 700	18,81	-	-	166	1,84	9 036	30,24
III. Fonds de crédit et fonds de garantie	7 000	46,20	6 150	40,59	2 000	13,2	-	-	15 150	50,71
IV. Dons et subventions	3 000	100,0	-	-	-	-	-	-	3 000	10,04
Total des dépenses d'investissement	17 595	63,67	7 851	28,41	2 000	7,2	188	0,68	27 633	92,49
Dépenses ordinaires										
V. Salaires, traitements et indemnités	1 421	92,86	-	-	-	-	109	-	1 530	5,12
VI. Dépenses de fonctionnement	364	50,89	-	-	-	-	351	49,11	715	2,39
Total des dépenses ordinaires	1 785	79,49	-	-	-	-	460	20,51	2 245	7,51
Total	19 379	64,86	7 851	26,27	2 000	6,7	648	2,17	29 878	100,0

Tableau 4
Coût du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

<i>Composantes</i>	<i>2025</i>		<i>2026</i>		<i>2027</i>		<i>2028</i>		<i>2029</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
1. Contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière	624	4,6	786	8,4	257	5,6	-	0,00	-	0,0	1 666
2. Renforcer l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées	10 507	89,7	7 798	83,0	3 489	75,5	3 058	77,0	-	0,0	24 852
3. Coordination du projet	662	5,7	817	8,7	876	19,0	916	23,0	91	100,0	3 361
Total	11 713	39,3	9 400	31,5	4 621	15,5	3 974	13,3	91	0,3	29 878

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

37. Le coût total du projet, actualisation comprise, serait porté à 68,49 millions d'USD, 38,6 millions d'USD correspondant au financement initial et 29,88 millions d'USD au financement additionnel. Le coût total du projet est financé par: i) le don initial du FIDA (n° 2000001940) d'un montant de 17,95 millions de DTS (équivalant au moment de la conception à environ 24,94 millions d'USD, soit 56% du financement apporté par le Fonds) et le financement additionnel du FIDA d'un montant de 19,38 millions d'USD (44% du financement apporté par le Fonds), pour un montant total de 44,31 millions d'USD (64,7% du coût total du projet); ii) les contributions d'IMF et de banques, d'un montant de 16,80 millions d'USD (24,52%), correspondant principalement à l'utilisation de leur propre financement pour une partie des crédits fournis; iii) des contributions des bénéficiaires d'un montant de 4,13 millions d'USD (6,02%); iv) des contributions du Gouvernement d'un montant de 3,25 millions d'USD (4,75%).

Décaissement

38. Le décaissement s'effectue sur la base de rapports financiers intermédiaires trimestriels.
39. Deux types de demandes de retrait seront transmis sur le Portail clients du FIDA, l'un pour les avances et l'autre pour la justification. Les relevés de décaissement figureront dans une lettre actualisée de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier. Les modalités de décaissement actuelles concernant le financement initial resteront inchangées pour le financement additionnel.
40. Un compte désigné libellé en dollars des États-Unis, domicilié auprès de la Banque de la République du Burundi et géré par l'unité de coordination du projet, a été ouvert pour recevoir les fonds du FIDA. Le même compte désigné sera utilisé pour le financement initial et le financement additionnel, mais il alimentera deux comptes d'opérations libellés en francs burundais, qui seront ouverts dans une banque commerciale.
41. Les principales catégories d'utilisation du financement apporté par le FIDA sont les fonds de crédit et fonds de garantie (93,55%) et l'équipement et le matériel (94,86%). Les procédures opérationnelles concernant toutes les catégories de dépenses seront détaillées dans le manuel d'exécution du projet. Les dépenses ordinaires représentent 9,2% du financement additionnel du FIDA. Le Gouvernement finance une partie des dépenses de fonctionnement par des contributions en nature. Le cofinancement du Gouvernement apporté sous forme d'abattements fiscaux et de loyers est consigné dans des états financiers annuels qui sont soumis à un audit.

Résumé des avantages et analyse économique

42. L'analyse montre que les crédits supplémentaires que débloquerait l'appui du PAIFAR-B garantirait la rentabilité des filières ciblées pour les petits exploitants agricoles individuels et les coopératives, qui dégageraient ainsi, dans le secteur laitier, de plus grandes marges de profit, comme d'ailleurs le relevait l'analyse au moment de la conception. La rentabilité pour les opérateurs individuels et les coopératives est meilleure parce que l'accès au crédit (c'est-à-dire au capital) permet de plus grands volumes de production.
43. L'analyse économique et financière montre que le financement additionnel améliorera l'efficacité et la viabilité économique du projet. Ainsi, au moment de la conception, le taux de rentabilité interne (TRI) était estimé à 17,5% pour une valeur actuelle nette (VAN) de 3,3 millions d'USD, tandis que, pour le financement additionnel, le TRI augmente à 25% pour une VAN de 56 millions d'USD. Cela confirme donc que le financement additionnel viendra étendre et améliorer les

résultats obtenus dans le cadre du PAIFAR-B. Les avantages supplémentaires du financement additionnel sont décrits dans la prochaine section.

Stratégie de retrait et pérennisation

44. La durabilité des interventions du projet repose sur trois piliers en particulier: i) le renforcement des capacités des partenaires institutionnels (banque centrale) et financiers (IMF); ii) la mise à disposition d'une ligne de crédit, la création ou l'adaptation d'instruments financiers pour le secteur agricole et un environnement politique favorable; iii) la durabilité de l'appui aux coopératives.
45. L'appui aux institutions permettra à la banque centrale de mieux suivre un nombre croissant d'IMF dans le pays et aux IMF partenaires de mieux gérer des volumes de crédits croissants. Les lignes de crédit apporteront des fonds qui continueront d'être utilisés après l'achèvement du projet, tandis que l'élaboration et l'offre de nouveaux produits financiers assureront que les IMF restent pertinentes pour le secteur agricole.
46. Enfin, la collaboration avec l'organisation nationale de producteurs aux fins du renforcement des capacités des coopératives locales assurera la durabilité de ces services, car l'organisation nationale de producteurs est incitée à recevoir comme membres les coopératives.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

47. Les principaux risques et mesures d'atténuation du projet sont les suivants: i) risque de dégradation du contexte politique et économique étant donné la fragilité des institutions du pays, qui peut être atténué par un suivi rapproché de la gestion fiduciaire du projet par un montage institutionnel simple; ii) risque que les IMF détournent l'objet des fonds des lignes de crédit, qui peut être atténué en veillant à ce que les IMF transmettent des rapports réguliers à la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) et à l'équipe du projet; iii) risque que les IMF aient une faible capacité à s'investir dans le monde rural et agricole, qui sera atténué par le renforcement des capacités humaines et matérielles des IMF dans le cadre du PAIFAR-B; iv) risque de non-acceptation des ménages vulnérables par les IMF, qui sera atténué par l'appui aux groupes de crédit et d'épargne. Le risque résiduel relatif à la gestion financière du projet est substantiel, les mesures ci-après devant être mises en œuvre pour atténuer le risque lié à l'achat de combustibles et s'assurer que la nouvelle version du manuel des procédures soit bien comprise.

B. Catégorie environnementale et sociale

48. Le risque environnemental et social est modéré. Une note sur la version révisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) contiendra la liste à jour des différentes mesures d'atténuation des possibles répercussions sur l'environnement. Un plan détaillé de gestion environnementale et climatique, le plan d'intégration des peuples autochtones et les modalités de participation des parties prenantes et de gestion des plaintes comprenant le détail des coûts associés à l'exécution du projet seront élaborés. Le plan de gestion de l'utilisation de pesticides du Programme de développement de l'entrepreneuriat rural sera appliqué dans le cadre du financement additionnel du PAIFAR-B.
49. Le financement additionnel correspond aussi à de nouvelles mesures devant, par un effort de sensibilisation, amener les IMF partenaires à adopter les normes environnementales et sociales et à créer des grilles d'analyse pour qu'une évaluation adéquate puisse se faire avant l'octroi de crédits, dans le cadre d'une approche promouvant les normes en matière d'inclusion sociale et d'environnement, l'agroécologie et les technologies résilientes.

C. Classement au regard des risques climatiques

50. L'analyse des risques climatiques indique que le projet comporte un niveau de risque substantiel. Une évaluation de la capacité d'adaptation aux changements climatiques sera réalisée au début de l'exécution et une note d'examen des PESEC sera élaborée afin de présenter des possibilités d'adaptation correspondantes et des mesures d'atténuation. Le projet visera à sensibiliser des coopératives pour promouvoir des techniques agricoles respectueuses du climat et à aider les coopératives agricoles et les groupes de caution solidaire qui s'investissent dans l'agriculture et l'élevage sur la question des risques climatiques et des mesures d'atténuation de ces risques. Le PAIFAR-B contribuera également à la sensibilisation et au renforcement des capacités des parties prenantes telles que les IMF, les administrations locales et les communautés bénéficiaires.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

51. Le PAIFAR-B est entièrement conforme aux buts et aux objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, à la Politique du FIDA en matière de services financiers inclusifs en milieu rural et à toutes les autres politiques et stratégies pertinentes, notamment concernant le ciblage, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et les changements climatiques.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

52. Aucun changement ne devrait accompagner le financement additionnel. Le ministère de tutelle sera le Ministère des finances, du budget et de la privatisation et, par délégation, le Ministère de l'agriculture sera le maître d'ouvrage du PAIFAR-B. L'exécution du projet sera confiée à l'unité de facilitation et de coordination du projet (UFCP). L'UFCP comprendra une unité technique financière chargée de vérifier et de valider le travail de la BNDE. Cette dernière sera responsable de la gestion des demandes de financement provenant des bénéficiaires et de la gestion des dossiers des IMF sélectionnées pour répartir des fonds. Une autre entité sera chargée de la gestion de la ligne de crédit destinée aux banques et aux PME.
53. Le comité de pilotage et un sous-comité technique seront chargés d'orienter et de contrôler le PAIFAR-B dans son ensemble. À l'image d'autres projets financés ou gérés par le FIDA, une UFCP dotée d'une autonomie de gestion administrative et financière sera mise en place. L'UFCP collaborera avec d'autres unités de coordination nationales et régionales de projets existants afin d'optimiser et de rendre efficiente la gestion globale du programme du FIDA au Burundi.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

54. Conformément aux modalités du projet pour le moment, le financement additionnel sera mis en œuvre par l'UFCP sous la supervision du sous-comité technique, qui sera un organe technique actif du projet.
55. Le niveau des risques inhérent et résiduel relatifs à la gestion financière du projet, qui était jugé « élevé », est passé à « substantiel ». Lors de la dernière mission de supervision, la qualité de la gestion financière a été jugée plutôt satisfaisante (score de 4), ce qui montre que l'équipe du projet cherche encore à améliorer les normes de gestion financière.
56. L'équipe de gestion financière du PAIFAR-B, qui se compose de trois personnes, est dirigée par un gestionnaire administratif et financier. Ses membres possèdent une formation appropriée, mais n'ont pas encore été formés au logiciel de comptabilité TOMPROWEB. Il y a donc un risque d'erreurs concernant la saisie de données et le

traitement comptable pouvant résulter de retards ou d'une utilisation inadéquate du logiciel de comptabilité.

57. Le même compte désigné servira à recevoir le financement initial et le financement additionnel, mais des comptes d'opérations distincts seront utilisés. Les comptes bancaires seront gérés selon le principe de la double signature.
58. Le rapprochement mensuel du compte désigné sera réalisé par le comptable de l'UFCP, contrôlé par le responsable administratif et financier (RAF) et approuvé par le coordonnateur. Le rapprochement bancaire sera également préparé au niveau des régions par le comptable et vérifié par l'adjoint au RAF lors des missions de contrôle périodique (mensuel).
59. L'UFCP continuera de transmettre des rapports financiers intermédiaires trimestriels dans un délai de 30 jours suivant la fin du trimestre concerné. Pour l'instant, depuis le passage aux rapports financiers intermédiaires, l'équipe du projet a préparé des rapports financiers, mais n'a pas respecté l'échéance des 30 jours pour les transmettre.
60. Les manuels de procédures et conventions préciseront toutes les modalités de décaissement applicables aux institutions finançant les IMF.
61. Les audits externes seront étendus à la traçabilité des ressources mises à la disposition des prestataires et partenaires de mise en œuvre des composantes et sous-composantes du projet, ainsi qu'aux IMF et institutions financières en ce qui concerne la rémunération des fonds de refinancement et le niveau de couverture des risques.
62. Les travaux et fournitures ainsi que les services d'expertise spécialisés ou de consultants nécessaires à l'exécution du projet et devant être financés au moyen de l'accord de financement seront livrés conformément au code de passation des marchés publics en vigueur au Burundi.
63. Un plan national et régional de passation des marchés fondé sur le plan de travail et budget annuel sera élaboré chaque année. Ce plan précisera les méthodes de passation des marchés, les coûts estimatifs et l'échéancier.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

64. Les modalités de suivi-évaluation actuelles seront maintenues dans le cadre du financement additionnel. La collecte de données incombera aux bureaux locaux du projet et des IMF, qui devront rendre compte de l'utilisation de la ligne de crédit.
65. Le mécanisme d'apprentissage consiste à répertorier, documenter et diffuser les connaissances à différents niveaux. La gestion du financement additionnel sera guidée par les sources de savoirs suivantes: i) le savoir issu des systèmes de suivi-évaluation générant des informations à partir des données collectées et documentant les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet; ii) le savoir issu des communautés acquis dans le cadre d'un processus d'apprentissage par la pratique et d'autoévaluations participatives, et les expériences des prêteurs et partenaires dans d'autres contextes (autres partenariats et zones d'action); iii) les institutions étatiques et les différentes parties prenantes; iv) la recherche-développement; v) les analyses des experts impliqués dans le PAIFAR-B; vi) l'échange d'expériences entre les projets du FIDA et les projets d'autres partenaires techniques et financiers au niveau local, régional, national et international. La capitalisation des savoirs contribue à l'amélioration des performances du projet et du programme, et à la reproduction des interventions à plus grande échelle.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

66. L'accord de financement sera modifié pour refléter le montant de la contribution qui sera apporté par le FIDA, conformément aux éléments relatifs au coût figurant dans le tableau 2 et selon les allocations par catégorie présentées dans le tableau 3. Les dates d'achèvement et de clôture seront par ailleurs prolongées de 48 mois. Aucune autre modification ne sera apportée à l'accord de financement.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

67. L'octroi au bénéficiaire du financement proposé est régi par un accord de financement entre la République du Burundi et le FIDA. L'accord de financement initial signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
68. La République du Burundi est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.
69. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

70. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de dix-neuf millions trois cent soixante-dix-neuf mille cent dollars des États-Unis (19 379 100 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Updated logical framework incorporating the additional financing

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages				Rapport du projet	Rapport du projet	Rapport du projet	
	Membres des ménages - Nombre de personnes	565200	753000	878200				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés				Rapport du projet	Rapport du projet	Rapport du projet	
	Ménages - Ménages	99200	132200	154200	Rapport du projet	Rapport du projet	Rapport du projet	
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet							
	Hommes - Hommes	90272	120272	140272				
	Femmes - Femmes	38688	51468	59988				
Jeunes - Jeunes	51584	68384	79584					
Personnes autochtones - Personnes autochtones	1290	1718	2004					
Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes	128960	171740	200260					
Objectif du projet : Contribuer à la réduction durable de la pauvreté au Burundi	Réduction du nombre de ruraux vivant en dessous de FBU 3 000 par jour et par personne				Rapport études situation de référence, évaluation d'impact à mi-parcours et à l'achèvement	début du projet, mi-parcours et achèvement	Responsable Suivi-évaluation et Coordonnateur	Environnement politique; sécuritaire et économique; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage - Pourcentage (%)	93	92	91				
Objectif de développement : Renforcer l'inclusion financière des populations rurales (les producteurs, les OP, les plus vulnérables y compris les femmes, les jeunes et les microentrepreneurs), agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers	Augmentation des revenus des bénéficiaires				Rapport études situation de référence, évaluation d'impact à mi-parcours et à l'achèvement	début du projet, mi-parcours et achèvement	Responsable Suivi-évaluation et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Synergie avec les projets techniques en cours
	Nombre FBU - Nombre	6613	6800	7500				
Effet direct La stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2025-2031 est opérationnelle (Effet 1)	Une nouvelle stratégie d'inclusion financière rurale est élaborée et appliquée pour la période 2021-2025				SNIF 2025-2031; Rapport Consultants; Rapport BRB; Rapports projet	2020	BRB, Expert microfinance, Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Volonté politique de mise à jour et d'application de la SNIF
	Nombre - Nombre	0	1	1				
	Une nouvelle stratégie d'inclusion financière rurale est mise en oeuvre et évaluée à fréquence régulière pour la période 2025-2028				Rapport Consultants; Rapport BRB; Rapports projet	2027	BRB, Expert microfinance, Coordonnateur	
	Nombre - Nombre	0	1	1				
Produit La SNIF 2025-2031 tient compte des questions de sauvegarde de l'environnement (Produit 1.1.)	Une procédure de sauvegarde environnementale nationale pour la microfinance existe dans la SNIF				SNIF 2021-26; Rapport Consultants; Rapport BRB; Rapports projet	2020	BRB, Expert microfinance, Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Volonté politique de mise à jour et d'application de la SNIF
	Nombre - Nombre	0	1	1				
	Les organes de suivi de la SNIF sont en place et opérationnels							
	Nombres d'organes opérationnels - Nombre	0	1	3				

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit Un dispositif performant de contrôle et de supervision des EMF partenaires du projet est mis en place (Produit 1.2.)	Pourcentage d'IMF reportant à la BRB à l'échéance prévue				Rapport Consultant; Rapport BRB; Rapports projet	2020 (tous les trois ans)	BRB, Expert microfinance, Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des EMF au projet
	Pourcentage - Pourcentage (%)	90	96	100				
Produit Un dispositif durable et compétent pour assurer les formations dans le secteur de la microfinance est mis en place (Produit 1.3)	La BRB a mis en place des infrastructures pour le développement des services numériques et électroniques (Centrale des Risques)				Rapport de formation; Rapport RIM; Rapports projet	Tous les ans	RIM, Coordonnateur, RFR	L'académie de la microfinance est opérationnelle en partenariat avec le RIM
	Centrale des Risques opérationnelle - Nombre	0	0	1				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	Nombre de formation de formateurs organisés dans le cadre de l'Academy de microfinance				Rapport de formation; Rapport RIM; Rapports projet	Tous les ans	RIM, Coordonnateur, RFR	L'académie de la microfinance est opérationnelle en partenariat avec le RIM
	Nombre - Nombre	0	30	90				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	Des formateurs en financement des chaînes de valeur agricole et sur le PESEC sont certifiés				Rapport de formation; Rapport RIM; Rapports projet	Tous les ans	RIM, Coordonnateur, RFR	L'académie de la microfinance est opérationnelle en partenariat avec le RIM
	Nombres de formateurs certifiés - Nombre	0	10	30				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	1.2.5 Ménages déclarant utiliser les services financiers ruraux				Enquête par le projet et rapports IMF	2020 (Tous les ans)	IMF, RAF, RSE, RFR, Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Membres des ménages - Nombre de personnes	451970	608590	702560				
Ménages - Pourcentage (%)	19.6	50	80					
Ménages dirigés par une femme - Ménages	7936	10686	12336					
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	1.2.6 Prestataires de services financiers partenaires avec un portefeuille à risque ≥30 jours inférieur à 5%				Enquete par le projet	Tous les ans	IMF, RAF, RSE, RFR, et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage - Pourcentage (%)	44	66	87.5				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	1.2.7 Prestataires de services financiers partenaires ayant une autonomie opérationnelle supérieure à 100%				Enquete par le projet	Tous les ans	IMF, RAF, RSE, RFR, et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage - Pourcentage (%)	44	66	87.5				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	Taux de remboursement global des crédits accordés aux groupes cibles				Rapports BNDE et IMF; Rapports projet; Revue miparcours; Rapport d'achèvement	Tous les ans	BNDE, IMF, RAF, RSE, RFR, Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage - Pourcentage (%)	81.7	95	97				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	Nombre de ménages très vulnérables ayant accès à un produit d'épargne				Rapports BNDE et IMF; Rapports projet; Revue miparcours; Rapport d'achèvement	Tous les ans	BNDE, IMF, RAF, RSE, RFR, Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Nombre - Nombre	0	5000	10000				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	2.2.3 Organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés				Enquetes par le projet et rapports CAPAD	Tous les ans	CAPAD, IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage d'organisations de producteurs - Pourcentage (%)	36	80	100				
Nombre d'organisations de producteurs - Organisation	139	270	388					
Nombre de membres d'organisations de producteurs - Nombre	7600	15000	20400					
Femmes membres d'organisations de producteurs - Nombre	3000	6000	8160					
Hommes membres d'organisations de producteurs - Nombre	4600	9000	12240					
Jeunes membres des organisations de producteurs - Nombre	3000	6000	8160					
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes				Enquetes par le projet et rapports CAPAD	Mi-parcours et achèvement	CAPAD, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux - Pourcentage (%)	36	80	100				
Effet direct L'inclusion financière des populations ciblées par le projet est effective (Effet 2)	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes				Enquetes par le projet et rapports CAPAD	Mi-parcours et achèvement	CAPAD, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Nombre d'organisations de producteurs ruraux - Organisation	139	270	388				

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Nombre de membres d'organisations de producteurs - Nombre	7600	15000	20400				
	Femmes membres d'organisations de producteurs - Nombre	3000	6000	8160				
	Hommes membres d'organisations de producteurs - Nombre	4600	9000	12240				
	Jeunes membres des organisations de producteurs - Nombre	3000	6000	8160				
Produit Les IMF ont l'expertise et les moyens (matériels, humains et financiers) pour intervenir dans le secteur agricole et rural (Produit 2.1.)	Pourcentage d'exploitants agricoles/ruraux ciblés financés par les IMF				enquête	Debut du projet, mi parcours et achèvement	RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Percentage (%) - Pourcentage (%)	9	50	80				
	1.1.5 Personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales				Rapports BNDE et IMF ; Rapports projet; Revue miparcours; Rapport d'achèvement	Tous les ans	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	
	Femmes-accès services financiers en zones rurales-épargne - Femmes	37938	50358	58638				
	Jeunes-accès services financiers en zones rurales-épargne - Jeunes	50584	67084	78184				
	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-épargne - Hommes	88522	117522	136822				
	Personnes autochtones-accès services financiers dans les zones rur.-épargne - Personnes autochtones	1265	1679	1955				
	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-crédit - Hommes	88522	117522	136822				
	Femmes - accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Femmes	37938	50358	56638				
	Jeunes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Jeunes	50584	63084	78184				
	Personnes autochtones-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Personnes autochtones	1265	1679	1955				
	Personnes ayant accès-services financiers dans les zones rurales-épargne - Nombre de personnes	126460	167880	195460				
	Personnes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre de personnes	126460	167880	193460				
	1.1.6 Prestataires de services financiers soutenus dans la mise en place de stratégies de desserte, et de services et produits financiers dans les zones rurales				Rapports projets FIDA	Tous les ans	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	
	Prestataires de services - Prestataires de services	7	11	16				
	1.1.7 Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales				Rapports des prestataires du PAIFAR-B	Tous les ans	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	
	Hommes - Hommes	10540	14020	16340				
	Femmes - Femmes	10540	14020	16340				
	Jeunes - Jeunes	8432	11216	13072				
	Personnes autochtones - Personnes autochtones	2108	2804	3268				
Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales - Nombre de personnes	21080	28040	32680					
Produit	Nombre de coopératives financées par les IMF et/ou banques				Rapports IMF; Rapports projets FIDA	Tous les trois mois	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion
	Nombre - Nombre	139	189	204				

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
La crédibilité financière des coopératives est renforcée (Produit 2.2.)	Membres des coopératives financées				Rapports IMF; Rapports projets FIDA	Tous les trois mois	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Hommes - Nombre	47520	61380	70620				
	Femmes - Nombre	31680	40920	47080				
	Personnes autochtones - Nombre	800	973	1088				
	Jeunes - Nombre	31680	40920	47080				
	Nombre total - Nombre de personnes	79200	102300	117700				
	3.1.2 Personnes ayant reçu des services d'information climatique				Rapports	Annuel	IMF, RAF, RSE, RFR, et Coordonnateur	
	Hommes - Hommes	0	2145	3432				
	Femmes - Femmes	0	1430	2288				
	Jeunes - Jeunes	0	1430	2288				
	Personnes bénéficiant de services d'information climatique - Nombre de personnes	0	3575	5720				
	Nombre de coopératives appuyées				Rapports	Annuel	CAPAD	
	Nombre - Organisation	288	338	388				
Produit Des instruments et des modes de financement rural, agricole et non agricole, mieux adaptés aux micro-entreprises sont mis en oeuvre (Produit 2.3.)	Pourcentage des crédits ruraux (agricoles et non agricoles) en fonction du portefeuille global				Rapports IMF	Tous les ans	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Pourcentage - Pourcentage (%)	22	30	40				
	Pourcentage de micro-entreprises rurales (agricoles et non agricoles) finançant leurs coûts de fonctionnement.				Enquête	Tous les ans	Partenaires, RSE, RFR et Coordonnateur	
Pourcentage - Pourcentage (%)	10	50	90					
Produit Les IMF ont l'expertise et les moyens (matériels, humains et financiers) pour intervenir auprès des microentrepreneurs et des ménages AGR (Produit 2.4.)	Nombre de groupes de caution solidaires financés et suivis directement par les EMF				Rapports IMF prestataires du projet	Tous les trois mois	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Nombre - Nombre	2100	2783	3125				
	Membres des GCS financés				Rapports IMF prestataires du projet	tous les trois mois	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	
	Hommes - Nombre	7000	10280	11100				
	Femmes - Nombre	10500	15420	16650				
	Personnes autochtones - Nombre	875	1285	1387				
	Jeunes - Nombre	8750	12850	13875				
	Nombre total - Nombre de personnes	17500	25700	27750				
	Nombre de micro-entreprises rurales (agricoles et non agricoles) financées par les IMF				Rapports IMF prestataires du projet	Tous les trois mois	IMF, RAF, RSE, RFR et Coordonnateur	
	Micro-Entreprises - Entreprises	0	1750	3500				
Nombre de ménages AGR regroupés en groupes de caution solidaire financés et suivis directement par les IMF								
Ménages - Ménages	0	2500	5000					
Produit Un dispositif spécifique d'accompagnement/soutien (modèle de progression) est mis en place pour les populations les plus vulnérables (Produit 2.5.)	Nombre de ménages ruraux ayant bénéficié du modèle de progression				Rapports prestataires PAIFAR-B	Tous les trois mois	IMF/RAF/RSE/Coordonnateur/Expert en modèle de progression	Environnement politique sécuritaire et économique; Adhésion sans faille des IMF au projet; Synergie avec les projets techniques en cours
	Hommes - Nombre	0	3000	3000				
	Femmes - Nombre	0	2000	2000				
	Jeunes - Nombre	0	2000	2000				
	Personnes autochtones - Nombre	0	250	250				
	Number - Nombre	0	5000	5000				
	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition				Rapports prestataires PAIFAR-B	Tous les trois mois	IMF/RAF/RSE/Coordonnateur/E	
	Nombre de personnes qui participent - Nombre de personnes	5000	7250	8740				

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Hommes - Hommes	2337	3237	3827			xpert en modèle de progression	
	Femmes - Femmes	2663	4013	4913				
	Ménages - Ménages	5000	7250	8750				
	Membres des ménages bénéficiaires - Nombre de personnes	28000	40320	49000				
	Personnes autochtones - Personnes autochtones	405	513	585				
	Jeunes - Jeunes	1985	3110	3860				
	Nombre de personnes vulnérables ayant bénéficié d'un accompagnement à la structuration en GCS				Rapports IMF ; Rapports PAIFARB; Rapport Prestataires PAIFARB	Tous les trois mois	IMF/RAF/RSE/ Coordonnateur	
	Nombres de personnes - Nombre	0	4400	7500				
	Hommes - Nombre	0	1760	3000				
	Femmes - Nombre	0	2640	4500				
	Nombre de personnes vulnérables ayant bénéficié d'un crédit d'une IMF				Rapports IMF ; Rapports PAIFARB; Rapport Prestataires PAIFARB	Tous les trois mois	IMF/RAF/RSE/ Coordonnateur/E xpert en modèle de progression	
	Hommes - Nombre	0	1050	2100				
	Femmes - Nombre	0	1575	3150				
	Nombre total - Nombre de personnes	0	2625	5250				

Updated summary of the economic and financial analysis

Résumé de l'analyse financière. L'analyse financière est conduite du point de vue (i) des petits exploitants des filières riz et lait, ainsi que les coopératives de riz et de lait, (ii) les activités génératrices des revenus ciblant plus particulièrement les jeunes et ménages vulnérables, et (iii) les PME situés en aval des filières. Elle se fonde sur les mêmes principes que celle de la conception : (i) le PAIFAR_B poursuivra ses efforts d'intégration des aspects financiers aux aspects techniques mis en œuvre par les Projets FIDA en cours d'exécution, tout en tirant avantage des activités déjà réalisées ou en cours de réalisations ; (ii) la situation « sans projet » de PAIFAR-B correspond donc en principe, à la situation « avec projet » techniques du portefeuille. Elle intégrera de façon spécifique les PME structurantes en vue d'assurer le pilotage des filières par l'aval. La cible finale du Projet intègre les cibles initiales auxquelles s'ajoutent les nouvelles cibles qui seront touchées par le FA

Cette partie du document présente la méthodologie, les hypothèses et les résultats financiers et économiques attendus de la mise en œuvre du FA du PAIFAR_B.

A. Approche méthodologique générale

L'analyse économique et financière ex ante repose sur une analyse coûts - avantages du projet. Les coûts correspondent à ceux qui ont été estimés nécessaires pour la mise en œuvre du projet. Ils ont été fournis par les projets sous financement FIDA.

Les avantages considérés sont ceux générés par les investissements productifs au niveau des ménages à soutenir dans le cadre du projet. Les avantages de ces investissements privés réalisés dans le cadre du projet sont ceux qui ont été aisément et objectivement quantifiables. En revanche, les avantages des investissements structurants, de renforcement des capacités des OP et de certaines structures partenaires sont tout à fait positifs, mais difficiles à quantifier. Aucune tentative n'a été faite pour les quantifier. Ces avantages n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul de la rentabilité du projet.

Les coûts et les avantages occasionnés par le projet (situation avec projet) ont été comparés à ceux des témoins qui leur sont semblables (situation sans projet) afin de déterminer les coûts et bénéfices additionnels dus au projet (situation additionnelle).

L'analyse économique et financière est indicative puisque la nature et l'importance des investissements qui seront effectivement réalisés par les bénéficiaires des appuis du projet ne sont pas encore connus avec précision. Ils ne le seront qu'au moment de la mise en œuvre effective des activités.

B. Bénéficiaires et Bénéfices globaux du PAIFAR_B

Bénéficiaires. Le FA touchera au total 55.000 nouveaux bénéficiaires. La répartition des bénéficiaires des appuis est reprise dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Bénéficiaires des appuis dans le cadre du FA

Type de bénéficiaires	Montant moyen estimé des crédits (BIF)	Nombre de bénéficiaires à financer (individus)
Producteurs (coopératives)	550 000	38 500
Ménages AGR	350 000	5 000
Jeunes micro-entrepreneurs	450 000	3 500
Individus (GCS)	150 000	5 250 ¹
PME	75 000 000	500
Total		52 750

1. Des 7,500 personnes à structurer en GCS, il est prévu que 5,250 accèdent à des crédits

Les appuis du projet aideront à améliorer durablement l'accès des bénéficiaires à des kits d'investissements, aux formations, aux suivis accompagnement et au financement pour acquérir les biens et services de qualité dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs de production, de transformation et de mise en marché. Pour ce faire, l'accompagnement des ménages ruraux par le PAIFAR_B se fera dans une perspective de densification des activités au niveau de bassins de

production / transformation afin de contribuer à réduire les coûts d'opération et atténuer ainsi les effets de la hausse de prix de carburant sur le projet.

Bénéfices. Trois principaux types de bénéfices retenus : (i) les avantages économiques ; (ii) les avantages institutionnels et (iii) les avantages sociaux et (iv) les avantages environnementaux

Bénéfices techniques et économiques. Les principaux avantages attendus du projet sont ceux relatifs aux activités de production, de fourniture de services agricoles, d'activités d'ajouts de valeur. La combinaison des appuis du projet vise un double objectif d'augmentation des rendements et de réduction des pertes post récolte. L'atteinte de ses objectifs sera réalisé par (i) l'amélioration de la qualité et des conditions de production végétales et animale ainsi que le renforcement des capacités des acteurs des filières (ii) la facilitation de l'accès à des biens et services de qualité avec le renforcement de l'offre de crédit, (iii) l'amélioration des pratiques de production et de gestion le long des chaînes de valeurs; (iv) la réduction des coûts de transaction du fait de la concentration des initiatives économiques au niveau de bassins de production / transformation mais surtout par la mise en place du modèles « chaînes de valeurs agricoles » ; (v) l'amélioration de la qualité des produits et l'accroissement des prix à la production (à la ferme). Le nouveau contexte marqué par la production additionnelle commercialisable et de meilleure qualité, attirerait des acheteurs cherchant les produits de qualité et regroupés au niveau de bassins.

L'augmentation de la production, des revenus dans les zones ciblées se traduira par une demande accrue de biens et de services, ce qui devrait générer des effets supplémentaires sur les revenus et l'emploi, et assurera l'élargissement de l'assiette fiscale au niveau des communes couvertes. Le PAIFAR_B aura également comme résultats (i) une augmentation de la production nationale, du PIB global et une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale ; (ii) une réduction des importations se traduisant par des économies de devises et (iii) une meilleure disponibilité au niveau local de produits alimentaires de meilleure qualité et une baisse des prix à la consommation.

Bénéfices institutionnels. Les avantages institutionnels sont ceux associés même au modèle « chaînes de valeurs agricoles » qui constitue un système gagnant-gagnant : (i) pour les PME structurantes, ce modèle d'organisation lui permet d'accéder à une large assiette foncière sans mobilisation de capitaux ; de sécuriser une base plus large d'approvisionnement avec des volumes plus réguliers et de meilleure qualité et de développer ses capacités commerciales pour conquérir de nouveaux marchés ; (ii) de leur part, les agriculteurs agrégés sont en mesure d'améliorer leur revenu grâce à l'approche chaînes de valeurs qui leur permet de mieux valoriser la production à travers l'amélioration de la qualité de la production et un accès à un marché fiable ; d'acquérir de nouvelles compétences et de nouvelles technologies; d'accéder à des intrants plus performants; d'accéder à des moyens de financement plus adaptés et d'avoir l'opportunité de reconversion dans des filières plus valorisantes ; (iii) pour l'Etat, ce modèles constitue une approche adéquate pour le développement des filières de production et des terroirs en confiant à l'aval commercial/agro-industriel, le rôle d'encadrement et d'animation au profit des agrégés, ce qui se traduit par : (a) l'attraction d'une nouvelle vague d'investissements et le développement de pôles de croissance autour des projets d'agrégation ; et (b) la création de richesses et d'emploi en milieu rural et le renforcement du tissu d'acteurs dans le secteur agricole. Enfin, l'approche chaînes de valeur, vise une meilleure structuration de la demande des acteurs des filières en services financiers car vise à réduire les risques de production et de commercialisation, d'améliorer la compétitivité des produits permettant de mieux supporter les taux d'intérêt des Institutions financières.

Avantages sociaux. Les avantages sociaux attendus du projet résultent de l'accent mis sur la création d'emploi, la réduction de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le projet soutiendra la création de sources de revenus supplémentaires aux ruraux pauvres par l'appui au renforcement et à la diversification des sources de revenus, contribuant ainsi à réduire la vulnérabilité.

Avantages environnementaux. Le PAIFAR_B prévoit que des efforts soient réalisés en matière de (i) gestion rationnelle et durable de l'eau à usage agricole, (ii) la diffusion de bonnes pratiques en vue de renforcer la résilience des systèmes de production etc.

ANALYSE FINANCIÈRE

Hypothèses

Au Burundi, les prix des produits agricoles sont librement déterminés par le marché, selon la loi de l'offre et de la demande, suite à la libéralisation des échanges.

Produits. Ce sont les suivants : riz, lait, produits maraiches, miel, artisanat, etc.. Les prix de ces produits retenus pour l'analyse financière correspondent à ceux qui sont payés aux producteurs, transformateur etc. Ces prix ont été obtenus auprès de projets en cours sous financement FIDA-

Intrants. Les principaux intrants sont les semences et autres intrants agricoles, le coût de l'énergie, les emballages, etc. Les prix des intrants ont également été obtenus auprès des projets en cours sous financement FIDA.

Main d'œuvre. Les petits fermiers recourent à la fois à la main d'œuvre salariés et à la main d'œuvre familiale, qui n'est d'ailleurs pas occupée à plein temps par les activités de production. Ces deux catégories de main d'œuvre ont été valorisés dans l'analyse quand cela a été nécessaire.

Modèles financiers élaborés

La mission a opté de travailler sur les modèles d'investissements retenu lors du financement initiale notamment les modèles d'activités au sein des filières lait et riz, les AGR et micro-entreprise auxquelles s'ajoutent les PME à promouvoir dans le cadre du financement additionnel.

Progression de mise en place des modèles financiers à promouvoir.

Le tableau ci-dessous montre la progression dans la mise en œuvre des projets d'entreprise.

Tableau 2 progression dans la mise en œuvre des projets d'entreprise

	2025	2026	2027	2028	Total
Nombre de personnes au sein des coop %	9 625	9 625	9 625	9 625	38 500
nbre de producteurs de riz 30%	2 888	2 888	2 888	2 888	
nbre de producteurs mais 30%	2 888	2 888	2 888	2 888	
nbre de producteurs de haricot 30%	2 888	2 888	2 888	2 888	
nombre de producteurs de lait 10%	963	963	963	963	
Nombre d'AGR	1813	1813	1812	1812	7250
Nombre de jeunes	875	875	875	875	3500
Alevins 30%	262	263	263	262	1050
Aliment 70%	612	613	613	612	2450
membre de GCS	1313	1313	1313	1311	5250
PME	125	125	125	125	500
CCL 20%	25	25	25	25	
Stockage de riz 20%	25	25	25	25	
semence de maïs 20%	25	25	25	25	
semence de haricot 20%	25	25	25	25	
PME filière animale (aviculture) 20%	25	25	25	25	
TOTAL					55 000

Résultats financiers.

Les Principaux résultats financiers sont résumés comme suit

Tableau 3 Principaux résultats financiers

Activités	TRIF	VAN (en mille B/C	
semence de riz	32%	530	1,38
semences de haricot	39%	8173	1,28
production de riz	32%	530	1,38
Production de haricot	73%	4108	1,89
Semence de maïs	32%	4498	1,09
production de maïs	37%	1546	1,45
magasin de stockage de riz	46%	79746	2
Centre de collecte de lait	15%	14297	1,45
Production d'alevin	28%	4051	1,13
production d'aliment	31%	18235	1,15

Passage de budget financier en budget économique

Les budgets financiers ont été transformés en budget économiques en utilisant des facteurs de conversion spécifiques. Les facteurs de conversion utilisés pour assurer le passage des prix financiers aux prix économiques sont ceux utilisés lors de la conception de la phase initiale PAIFARB et récemment du PRODER eux même dérivé de PRODEFI II. Aussi,

Le facteur de conversion du prix financier en prix économique est de 0.9 pour le prix de la main d'œuvre. Elle s'explique par le fait que la majorité des emplois dans le milieu rural sont non déclarés et les charges sociales et avantages sociaux reliés sont moindres. Au total 180 jours de travail par année sont nécessaires pour venir à bout de 1 ha rizicole. La main d'œuvre familiale représente 50% de la main d'œuvre totale pour la production de paddy. Elle représente 90 jours par 2 saisons (Saison A et B). Les 50% qui restent sont considérées comme une main d'œuvre salariée.

La valeur financière du paddy et du riz a été assimilée à son prix du marché corrigé comme indiqué dans les hypothèses des facteurs de conversion et des prix financiers dans les modèles de production. Le prix économique est corrigé par un facteur de conversion spécifique appliqué à la production de 0,8. Dans ce cas, le marché est considéré comme un marché fermé où le prix à l'importation ne s'applique pas. Les taux de conversions variant de 0,8 à 1,4 ont été appliqués de manière différenciée pour le passage du prix financier au prix économique comme indiqué dans les hypothèses (voir tableau ci-dessous pour les autres prix.

Le prix financier du lait est assimilé au prix du marché sauf pour le prix économique qui est assimilé au prix d'importation corrigé par les taxes et le transport. Ce prix est corrigé par un facteur de correction de (0,9).

Tableau 3 Comparaison entre prix financier en prix économique et Facteurs de Conversions²

Rubrique	Unité	Prix financier (BIF)	Prix économique (BIF)	Facteur de Conversion (FC)	Note
Au niveau des produits					
Paddy (vente)	1 Kg	600	480	0,8	Inclus transport et autres charges
Riz décortiqué (vente)	1 Kg	1.500	1.200	0,8	Inclus transport et autres TVA
paddy ordinaire (achat)	1 Kg	550	440	0,8	Le transport est inclus dans le prix de vente

² Les taux de conversion sont dérivés du projet PRODEFI-II, projet en cours à partir de cette année.

Lait produit	1 Litre	600	600	1	Vente informelle pas de transport et pas de charges sociales
Lait vendu au comptoir	1 Litre	1.100	1.200	NA	Prix économique à l'export et financier prix du marché
Equipement					
Petit outillage fabriqué sur place (houe)	unité	1500		1	
Équipement importé (CCL)				0,8	
Au niveau des intrants					
Intrants subventionnés	1 Kg	1.080	1512	1,6	Subventions de l'État appliqué par le fonds d'engrais à 60%
Intrants non subventionnés	1 Kg	variable	variable	1	Pas de correction.
Au niveau de la main d'œuvre					
Main d'œuvre marais, décortiqueuses et CCL	1 jour	1.500 à 4.000	1.350 à 3.600	0,9	Faibles charges sociales et avantages gouvernementaux. Emplois le plus souvent non déclarés
Élevage	Incrémentation	100%	100%	1	Vache indivisible (une vache par exploitant)

NA= Non Applicable

Source DCP PAIFAR_B (financement additionnel)

ANALYSE ÉCONOMIQUE

Hypothèses

L'analyse économique utilise un taux d'actualisation économique de 10% et un modèle de flux de trésorerie sur une période de 20 ans qui correspond à la durée de vie des infrastructures structurantes qui seront promues dans le cadre du PAIFAR_B. L'analyse inclut tous les coûts d'investissement et de fonctionnement. Elle prend également en compte les revenus nets supplémentaires dérivés des modèles financiers susceptibles d'être financés. Tous les coûts du projet ont été pris en compte car toutes les composantes joueront un rôle essentiel dans la réussite et la mise en œuvre du projet. Les avantages financiers ont été convertis en avantages économiques en utilisant des facteurs de conversion spécifiques conformément à la conception initiale.

Le flux de trésorerie économique global du projet et le taux de rentabilité interne économique (TRIE) correspondant ont été calculés en agrégeant les avantages additionnels nets générés au niveau des investissements consentis à titre individuel par les exploitants participant aux modèles financiers à soutenir dans le cadre du projet.

L'analyse économique est basée sur les coûts et avantages directs. Les avantages sociaux et indirects ne seront pas pris en compte. Celles-ci incluent par exemple, une offre accrue sur les marchés des intrants et du crédit, une sécurité alimentaire nationale renforcée, la substitution des importations, les recettes en devises, l'émergence

Taux de rentabilité interne économique et valeur actuelle nette

Sur la base des hypothèses ci-dessus, le TRIE en scénario de base est de 25% et la VAN est de USD 56 millions en utilisant un taux d'actualisation de 10%. Ces résultats indiquent que, le projet affiche un TRIE et une VAN satisfaisants, et se justifie économiquement.

Résultats de test de sensibilité. Un certain nombre de scénarios ont été testés pour évaluer la robustesse et la viabilité économique du PAIFAR_B. L'analyse de sensibilité confirme que le TRIE et la VAN sont robustes et montre que le projet est économiquement viable. Tous les TRIE sont supérieurs à 10% correspondant au coût d'opportunité du capital à long terme. Le projet générera donc plus

d'avantages économiques que le placement à long temps du capital de la même valeur que le coût du projet.

Tableau 4 Résumé du test de sensibilité

<u>Net cash flow</u>			VAN Fbu en milliers	VAN USD en milliers	
Cas de base			25,4%	89 659 695	56 037
coûts	+	10%	23,9%	85 210 554	53 257
coûts	+	20%	22,6%	80 761 413	50 476
revenus	+	10%	26,9%	103 074 805	64 422
revenus	+	20%	28,3%	116 489 915	72 806
revenus	+	30%	29,6%	129 905 026	81 191
revenus	-	10%	23,8%	76 244 584	47 653
revenus	-	20%	22,0%	62 829 474	39 268
revenus	-	30%	18,6%	44 965 223	28 103
revenus retardés d'un an			22,2%	73 758 989	46 099
revenus retardés de 2 ans			19,5%	59 303 803	37 065

Tableau 5 : Flux de trésorerie économiques additionnels du projet

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044
Production de riz	-75 091,8	-12 003,3	-11 270,8	-10 538,4	-2 296,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8	2 929,8
Production de maïs	-352 775,6	-521 459,6	-611 614,2	-493 297,8	119 011,8	574 947,1	929 041,0	1 129 181,0	1 129 181,0	1 138 359,0	1 170 849,0	1 148 821,9	1 105 717,3	1 105 717,3	1 105 717,3	1 105 717,3	1 105 717,3	1 105 717,3	1 105 717,3	1 105 717,3
Production de haricot	-444 225,6	-360 305,1	170 662,6	756 147,4	1 726 935,3	2 228 499,7	2 228 499,7	2 228 499,7	2 228 499,7	2 206 472,6	2 238 962,6	2 216 935,4	2 253 830,9	2 253 830,9	2 253 830,9	2 253 830,9	2 253 830,9	2 253 830,9	2 253 830,9	2 253 830,9
Production de lait	1 245 787,4	2 491 574,7	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4	4 983 149,4
AGR	214,7	429,5	644,1	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7	858,7
Alevins	-1 160 734,3	-952 364,5	-664 657,6	-394 346,2	1 230 331,2	1 401 367,7	1 365 380,5	1 577 855,4	1 578 217,7	1 673 945,3	1 901 564,6	1 901 619,3	1 915 949,7	1 915 949,7	1 915 949,7	1 915 949,7	1 915 949,7	1 915 949,7	1 915 949,7	1 915 949,7
Aliment	-5 691 661,2	-2 441 583,9	771 221,6	4 045 140,0	12 944 281,0	9 635 809,0	9 630 403,0	9 630 403,0	9 635 809,0	12 844 281,0	12 996 178,6	12 996 263,4	13 048 161,0	13 048 161,0	13 048 161,0	13 048 161,0	13 048 161,0	13 048 161,0	13 048 161,0	13 048 161,0
GCS	908,9	1 817,8	2 726,7	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2	3 634,2
CCL	-1 303 051,6	-1 210 664,9	-833 959,7	-457 254,6	1 222 502,2	1 298 324,9	1 298 324,9	1 298 324,9	1 298 324,9	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7	1 506 820,7
Stockage de riz	-672 427,1	-368 146,6	-4 191,1	425 406,9	1 608 750,6	1 842 378,3	2 016 330,9	2 124 641,0	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5	2 151 632,5
semence de maïs	3 907,1	18 213,8	38 094,4	59 205,4	75 155,1	81 959,4	81 959,4	81 959,4	81 959,4	81 959,4	83 189,8	83 189,8	84 444,1	84 444,1	84 444,1	84 444,1	84 444,1	84 444,1	84 444,1	84 444,1
semence de haricot	-15 355,3	9 449,5	58 028,9	110 545,8	174 404,2	202 116,3	202 116,3	202 116,3	202 116,3	202 116,3	206 053,8	206 053,8	210 067,6	210 067,6	210 067,6	210 067,6	210 067,6	210 067,6	210 067,6	210 067,6
PME filière animale (aviculture)	17 950,7	35 921,3	53 882,0	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6	71 842,6
Total Bénéfices	-8 446 543,8	-3 309 121,5	3 952 716,1	9 100 493,5	24 158 559,5	22 327 817,0	22 814 470,4	23 335 395,4	23 368 155,2	26 988 001,5	27 317 666,4	27 273 751,6	27 419 038,5	27 419 038,5	27 419 038,5	27 419 038,5	27 419 038,5	27 419 038,5	27 419 038,5	27 419 038,5
Coût du Projet	18 867 540 936,5	15 039 700 877,7	7 393 814 231,4	6 358 274 868,4	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9	146 026 207,9
Subvention	3 200 000 000,0	1 600 000 000,0																		
Coût total EFA	22 067 540,9	16 639 700,9	7 393 814,2	6 358 274,9	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2	146 026,2
Bénéfices Totaux additionnels	-30 514 084,7	-19 948 822,4	-3 441 098,1	2 742 218,7	24 012 533,3	22 181 790,8	22 668 444,2	23 189 369,2	23 222 129,0	26 821 975,3	27 171 640,1	27 127 725,4	27 273 012,3	27 273 012,3	27 273 012,3	27 273 012,3	27 273 012,3	27 273 012,3	27 273 012,3	27 273 012,3
1000																				
TRIE	25%																			
YAN (Fbu en milliers)	89 659 695	56 037,3																		
YANb (Fbu en milliers)	134 151 104																			
YANc (Fbu en milliers 1000)	44 491 409																			

Ce tableau montre que les flux de trésorerie économique dus au projet sont positifs à partir de la quatrième année de mise en œuvre du projet dont la durée de la période de l'analyse des effets est estimée à 20 ans correspondants à la durée de vie des investissements réalisés dans le cadre du projet.

Sur la base de toutes les hypothèses émises et décrites ci-dessus et des indicateurs économiques analysés, le projet se justifie du point de vue économique. Il ne faut pas oublier que tous les avantages économiques potentiels n'ont pas été inclus dans l'analyse. De plus, les effets multiplicateurs probables décrits ci-dessus n'ont pas été quantifiés. Par conséquent, il est prudent de supposer que les avantages économiques estimés sont inférieurs aux rendements économiques potentiels auxquels on peut s'attendre.

On s'attend à ce qu'à moyen et long terme, ce projet ait un impact budgétaire positif substantiel, principalement en raison: a) d'une augmentation de la production, des revenus et de l'emploi, entraînant une augmentation des recettes fiscales, et b) effets multiplicateurs dus à l'augmentation des activités économiques dans les zones ciblées, entraînant une augmentation de la demande de biens et de services, qui devrait générer des effets additionnels sur les revenus et l'emploi. En outre, on peut s'attendre à des gains / économies de devises substantielles, résultant d'une réduction des importations des principaux produits alimentaires de base dont le Burundi est actuellement un importateur.